



AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

22 janvier 2019

Contrôles SPOT : retour sur les contrôles de 2018 et présentation des nouveaux thèmes de 2019 avec Nicolas Patel

Nicolas Patel, Directeur des contrôles, dresse le bilan des premiers contrôles SPOT conduits en 2018 et présente les thématiques retenues pour l'année 2019. Découvrez la vidéo.

LES CONTRÔLES SPOT DE L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

En quoi consistent les contrôles SPOT initiés en 2018 par l'AMF ?

Nicolas Patel : SPOT est l'acronyme de Supervision des Pratiques Opérationnelle et Thématique. Ce sont des contrôles thématiques avec un format très réduit. L'objectif est d'aller regarder ce que font les acteurs dans leur activité au quotidien sur les marchés financiers.

En savoir plus

- ▾ Priorités de supervision 2019 de l'Autorité des marchés financiers
- ▾ Synthèses des contrôles SPOT

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

ARTICLE

FONCTIONNEMENT DE L'AMF

01 juin 2022

Nos missions



ARTICLE

STRATÉGIE

06 janvier 2022

Nos priorités d'action
et de supervision

COMMUNIQUÉ AMF

STRATÉGIE

05 janvier 2022

L'AMF publie ses
priorités pour 2022,
dernière année de sa
stratégie à 5 ans

Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact :
Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris
Cedex 02